FRANÇOIS AUGER

Commissaire aux Comptes

RÉCEPTION SUR RENDEZ-VOUS

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES

Carole PIONNIER Yannick MAURY Olivier GOMES

Associés

Bureaux: 3, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE – 75008 – PARIS 19, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE – 78000 - VERSAILLES

TEL. 01.39.50.06.97

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT Siège social: 2, rue du Nord - 75018 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

FRANÇOIS AUGER

Commissaire aux Comptes

SFIC

RÉCEPTION
SUR RENDEZ-VOUS

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES

Carole PIONNIER Yannick MAURY Olivier GOMES

Associés

Bureaux: 3, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE -- 75008 -- PARIS 19, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE -- 78000 -- VERSAILLES

TÉL. 01.39.50.06.97

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT Siège social : 2, rue du Nord - 75018 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{cr} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mises en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Versailles, le 08 juin 2022

Commissaire aux comptes François AUGER

Gérant - Associé

Annexe - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Comptes annuels au 31 décembre 2021

en euros

BILAN ACTIF

		déc-21		déc-20
	Brut	Amort & Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles . Concessions et droits similaires	800	0	800	800
Immobilisations corporelles				
. Constructions	239 466	156 444	83 022	95 341
. Matériel de transport	o	o	0	0
. Matériel de bureau et informatique	32 840	20 684	12 156	10 425
Mobilier de bureau	14 315	10 994	3 321	3 688
. Acompte sur immobilisations corp.	0	0	0	0
	286 621	188 122	98 498	109 454
Immobilisations financières . Dépôts de garantie	0	0	0	0
. Autres titres immobilisés	5 043	Ö	5 043	5 043
. Add oo ad oo annoonises	5 043	0	5 043	5 043
				0 040
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	292 464	188 122	104.341	115 297
Créances . Autres créances	6 990	0	6 990	8 069
Disponibilités	836 517	0	836 517	662 002
TOTAL ACTIF CIRCULANT	843 506	0	843 506	670 071
Charges constatées d'avance	6 663	0	6 663	0
COMPTES DE REGULARISATION	6 663	0	6 663	0
TOTAL BILAN ACTIF	1 142 633	188 122	954 511	785 368



Comptes annuels au 31 décembre 2021

en euros

BILAN PASSIF		
	déc-21	déc-20
Fonds propres		
Réserve sociale	6 104	6 104
Report à nouveau	557 273	
Excédent / Insuffisance de l'exercice	153 957	161 184
TOTAL FONDS PROPRES	717 334	563 377
Provisions pour risques et charges	68 113	17 887
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	68 113	17 887
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit . Emprunts auprès des établissements de crédit Autres dettes . Dettes fournisseurs et comptes rattachés . Dettes fiscales et sociales . Dettes sur immobilisations . Autres dettes	83 928 85 136 0 0	92 996 111 108 0 0 204 104
	109 004	204 104
TOTAL DES DETTES	169 064	204 104
. Produits constatés d'avance	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	0	0
TOTAL BILAN PASSIF	954 511	786 368



Comptes annuels au 31 décembre 2021

en euros

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT		
	Exercice 2021	Exercice 2020
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation		
. Produits des activités annexes		769
. Production immobilisée		
	C	' '
Subventions d'exploitation . ASP		
	4 003	
. Service civique	1 667	
Reprises sur provisions et transferts de charges	4.500.000	1
Dons et cotisations	1 506 089	1
Autres produits de gestion courante Autres produits de gestion courante	314	1
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 508 070	1 585 831
Charges d'exploitation		
. Autres achats et charges externes	704 039	794 742
Impôts, taxes et versements assimilés	28 044	I .
Salaires et traitements	381 022	
. Charges sociales	171 029	1
Dotations aux amortissements		
	21 650	
Dotations aux provisions	50 226	
. Autres charges	1 367	752
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 357 376	1 430 102
RESULTAT D'EXPLOITATION	150 694	155 729
Produits financiers	202	504
	383	591
Charges financières	1 764	1 866
RESULTAT FINANCIER	-1 382	-1 275
Produits exceptionnels	4 644	8 730
Charges exceptionnelles	0	2 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 644	6 730
TOTAL PRODUITS	1 513 097	4 505 450
TOTAL PRODUITS TOTAL CHARGES	1 359 140	l
TOTAL CHARGES	1 359 140	1 433 968
EXCEDENT DE L'EXERCICE	153 957	161 184
The first section of the first	193 991	101 10%



Comptes annuels au 31 décembre 2021

en euros

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

	déc	-21	déd	:-20
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE 1 - Produits liés à la générosité du public 1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs, mécénat . Dons manuels . Legs, donations et assurances-vie . Mécénat 1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 506 089	1 506 089	1 584 245	1 584 245
 2 - Produits non liés à la générosité du public 2.1 Cotisations avec contrpartie 2.2 Parrainage des entreprises 2.3 Contributions financières sans contrepartie 2.4 Autres produits non liés à la générosité du public 3 - Subventions et autres concours publics 4 -Reprise sur provisions et dépréciations 5 -Utilisation des fonds dédiés antérieurs 	5 341 1 667		10 090 817	
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	1.513.097	1 506 089	1 595 152	1 584 245
CHARGES PAR DESTINATION 1 - Missions sociales 1.1 Réalisées en France . Actions réalisées par l'organisme . Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.1 Réalisées à l'étranger . Actions réalisées par l'organisme	786 391	786 391	828 810	828 810
. Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 2 -Frais de recherche de fonds 2.1 Frais d'appel à la générosité du public	235 059	235 059	148 688	148 688
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 -Frais de fonctionnement 4 -Dotation aux provisions et dépréciations 5 -Impôt sur les bénéfices 6 -Report de fonds dédiés de l'exercice	287 464 50 226	287 464 50 226	438 583 17 887	438 583 17 887
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	1 359 140	1 359 140	1 433 968	1 433 968
EXCEDENT OU DEFICIT	153 957	146 949	161 184	150 277

Comptes annuels au 31 décembre 2021

en euros

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dont énérosité du public 4 000	TOTAL	Dont générosité du public
4 000		
4 000		
	4 000	4 000
4 000	4 000	4 000
4 000	4 000	4 000
	4 000	4 000
	4 000	4 000 4 000



Comptes annuels au 31 décembre 2021

ANNEXE

en euros

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels de l'association Agir pour l'Environnement, dont le total du bilan au 31 décembre 2021 est de 954 511 euros et au compte de résultat en liste de l'exercice dégageant un excédent de 153 957 euros.

L'exercice, d'une durée de douze mois, couvre l'année civile.

REMARQUE LIMINAIRE : EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

. Crise sanitaire liée au COVID-19 :

L'année 2021 a continué d'être marquée par la crise sanitaire de la COVID-19 qui boulverse l'activité économique et sociale européenne depuis l'année 2020.

Malgré cela, l'association a su faire preuve d'une très grande résilience en s'adaptant à la donne COVID. En effet, les confinements et les mesures contraignantes du gouvernement pour endiguer l'épidémie ne nous ont pas empêché de mener campagne, organiser des actions et réagir avec célérité lorsque la situation le nécessitait. Ainsi, bien que le fonctionnement de l'association ait été pertubée par la crise sanitaire, les dons et cotisations n'ont pas été impactés par celle-ci.

REMARQUE LIMINAIRE : EVENEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'activité économique et sociale sera également influencée par la crise du coronavirus sur 2022. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives remettant en cause la capacité d'Agir pour l'environnement à poursuivre son activité.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- "Continuité d'exploitation,
- "Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- · Indépendance des exercices,

et conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celles des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

11- Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie probable des immobilisations selon le mode linéaire .

* constructions
* matériel de bureau et informatique
* mobilier de bureau
5 à 10 ans

Les immobilisations financières sont composées de titres de Enercoop (2K€), ainsi que de parts Crédit Coopératif (2K€), et d'actions Energie Partagée Investissment (SCA à capital variable) pour 1K€.



Comptes annuels au 31 décembre 2021

ANNEXE

en euros

12 - Subventions inscrites en compte de résultat

Les subventions sont inscrites en produits au fur et à mesure de leur encaissement. Un produit à recevoir est constaté au 31 décembre si le montant perçu au cours de l'exercice est inférieur aux décisions communiquées à l'association et si les opérations concernées se sont bien déroulées au cours de l'exercice. Inversement, les sommes perçues en cours d'exercice et concernant l'exercice suivant sont inscrites au bilan en produits constatés d'avance.

13- Dons, abonnements et participations aux frais de campagnes

Ils sont constatés en produits lors de leur encaissement. Les chèques reçus en décembre et portés en banque en janvier sont comptabilisés en "chèques à encaisser" et sont rattachés aux disponibilités.

2- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

21- Actif immobilisé

	Valeur brute
Immobilisation	is incorporelles

Immobilisations corporelles
 Immobilisations financières

Amortissements

s/immobilisations corporelles

Valeur nette

01/01/0001	114 (2.5%) 1	B. 1	24 /40 /2004
01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
800	(#):	120	800,00
275 926	10 695		286 621
5 043			5 043
281 769	10 695	0	292 464
166 472	21 650		188 122
115 297			104 341

22- Autres créances et produits à recevoir

Fournisseurs débiteurs

Avance permanente sur frais et salaires à régulariser

Autres créances et produits à recevoir

Exercice 2021	Exercice 2020
0	0
6 990	8 069
6 990	8 069

23- Échéance des créances et des dettes

L'intégralité des créances et dettes inscrites au bilan est à moins d'un an.



Comptes annuels au 31 décembre 2021

169 064

204 104

ANNEXE

Total des dettes et produits constatés d'avance

en euros

23-Détail des charges à payer et produits constatés d'avance compris dans les postes du bilan

	Exercice 2021	Exercice 2020
Intérêts courus sur emprunts	0	0
Fournisseurs , factures non parvenues	15 984	24 587
Aide à l'emploi à reverser (trop perçu)	0	2 593
Provision pour congés payés (charges incluses)	39 340	26 638
Formation professionnelle et taxe sur les salaires à payer	10 354	25 605
Charges à payer	65 678	79 423
Emprunts auprès des établissements de crédit (principal)	0	o
Dettes fournisseurs	67 944	68 409
Rémunérations dues	4 195	10 154
Organismes sociaux	30 383	44 538
Prélèvement à la source et créditeurs divers	863	1 580
Dettes sur immobilisations	О	0
Dettes	103 386	124 681
Sous-total	169 064	204 104
Produits constatés d'avance	0	0

25- Variation des fonds propres

	Exercice 2021	Exercice 2020
A nouveau au 01/01/N	563 377	402 193
Excédent de l'exercice	153 957	161 184
Fonds Propres au 31/12/N	717 334	563 377

26- Détail des autres achats et charges externes

	Exercice 2021	Exercice 2020
Eau, edf	1 261	1 591
Fournitures de bureau	14 389	16 190
Maquettes, impressions spéciales	44 727	58 730
Dessin campagne	2 440	13 081
Impression, routage	184 694	179 765
Gestion de fichiers	14 129	33 547
Site internet	37 857	21 461
Charges copropriété et entretien	2 483	3 047
Assurances	756	541
Documentation	3 620	2 723
Organisation débats, séminaires, animations, déplacements	198 802	229 427
Honoraires et prestations diverses, sondages, cotisations	93 293	107 693
Rémunérations Ulule, Iraiser	36 715	43 452
Téléphone, internet	3 119	3 400
Affranchissements et mailings	58 092	70 703
Frais bancaires	7 662	9 390
	704 039	794 742



Comptes annuels au 31 décembre 2021

ANNEXE

27 - Détail des produits : dons, frais de campagne et divers

Produits des activités annexes (prestations formations et autres) Participations aux frais de campagne Dons et cotisations

Exercice 2021	Exercice 2020
0	768
249 510	355 626
1 256 579	1 228 619
1 506 089	1 584 245

28- Rapprochement entre variation de trésorerie et excédent de l'exercice

Montant des disponibilités au 31 Montant des disponibilités au 01	/01/2021	Variation	836 517 662 002 174 515
Excédent de l'exercice			153 957
Charges calculées			
* dotations aux amortissem	nents		21 650
* dotations aux provisions			50 226
Acquisitions d'immobilisations			-10 695
VNC éléments d'actif cédés			0
Variation des dettes et produits	constatés d'av	ance	-35 040
* au 31/12/2021	169 064		
* au 31/12/2020	204 104		
Variation des créances et charge	es constatées d	'avance	-5 584
* au 31/12/2021	13 653		
* au 31/12/2020	8 069		
-		Variation	174 515

29 - Effectif moyen (équivalent temps plein)

cadres

non cadres

30 - Honoraires du commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes sont de 4 950 euros TTC.

5

31 - Provision pour litige

Une provision pour litige a été constatée dans les comptes. Elle est destinée à couvrir les risques pécuniaires encourus par l'entreprise à propos d'un litige qui l'oppose à un salarié ayant ouvert une procédure prud'hommale.



ASSOCIATION AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT Comptes annuels au 31 décembre 2021 **ANNEXE** 32 - Engagements de retraite Il s'agit de la première année de comptabilisation de la provision pour engagements de retraite. La provsion a été évaluée à 18 113 euros, Le taux moyen probable de progression salariale retenu est de 2%, Le taux de turnover des salariés dépend d'hypothèses internes à l'association. L'âge limite pour le calcul du turnover est de 45 ans, Et le taux d'actualisation de 0,98%. 31 - Compte d'emploi annuel des ressources (Tableau présenté page suivante) Les principales méthodes retenues pour l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources sont les suivantes 🗈 * Les dotations aux amortissements ont été considérées comme dépenses de fonctionnement - que ce soient les dotations relatives au local (12,3K€) ou aux matériels informatiques et de bureau (9,3K€); * Les charges de personnel ont été ventilées en fonction des temps estimés passés respectivement au suivi des campagnes ou au fonctionnement. * Les frais de recherche de dons comprennent les frais d'impression, d'envois et de gestion des appels à dons ainsi que l'estimation des temps passés.



Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Comptes annuels au 31 décembre 2021

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2021	Exercice 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2021	Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE	2000	出まないは	RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOLIBGES LIEES A LA GENEDOSHE DI GUDI IC		
1.1. Réalisées en France			1.1 Cotications cans confrontie		
- Actions réalisées directement	786 391	828 810	1.2 Dons at lens collectes		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	1 506 080	1 EBA 24E
			- lear donations of accuration via		244
			- Marchale		
1,2 Réalisées à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à l'annel à la nénérocité du nublic		
- Actions réalisées directement				11	(0
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE DECHEDCHE DE FONDS					
2.4 Profest donot in the contraction of the results	C	4			
Z,1 Frais d'appel a la generosite du public	235 059	148 688			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - ERAIS DE FONCTIONNEMENT	287 464	739 783			
TOTAL DES EMPLOIS	1 308 914	1416 081	1416 081 TOTAL DES RESSOURCES	1 506 089	1 584 245
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	50 226	17 887	2 - REPRISES DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
IV - EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	146 949	150 277	V - DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE		
V - TOTAL GENERAL	1 506 089	1 584 245	VI - TOTAL GENERAL	1 506 089	1 584 245
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	514 979	324 382
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	661 928	474 659
			(-) investissements et (+) desinvestissements nets lies à la generosite du public de l'exercice	10 956	40 320
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN EIN D'EXERCICE (HODS EQUIS DEDIES)	672 884	514 979
EW	ALUATION DES	CONTRIBUTION	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	4 000		Bénévolat	4 000	Sales Sales
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		Control of the last
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		The state of the s
T T E			Total		
Indian	4 000	The state of the s		4 000	



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENNT Siège social : 2, rue du Nord - 75018 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes

sur les conventions réglementées

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 612-5 du Code de Commerce.

----0----

Versailles, le 08 juin 2022

Commissaire aux comptes François AUGER

Gérant – Associé